



ne plus vouloir de cet avocat

Par **Bourche**, le **12/06/2011** à **18:16**

Bonjour,
je suis actuellement en instance de divorce et j'ai depuis 4 mois une avocate.

J'ai des problemes avec cette avocate et je souhaite passer l'affaire à un autre avocat.
Comment faire?
Merci pour vos réponses.

Nathalie.

Par **Domil**, le **12/06/2011** à **18:17**

Vous allez en voir un autre, et il fera le nécessaire auprès de l'autre pour avoir le dossier et vous dira quoi faire
Le travail fait par le 1er avocat devra être payé

Par **Bourche**, le **12/06/2011** à **18:20**

Merci pour la réponse bien sur que je vais en voir un autre mais est ce que la première avocate va me réclamer encore de l'argent?

Par **Domil**, le **12/06/2011** à **18:22**

Vous devrez lui payer ce qui correspond au travail déjà fait.

Par **Bourche**, le **12/06/2011** à **18:23**

La premiere m'a déjà pris 1300 euros pour n'avoir quasiment fait et maintenant elle me réclamera 11 pour cent sur ma demande de prestation compensatoire + 11 pour cent sur le partage de mes biens et toutes ces sommes elle ne m'en avait pas parlé auparavant.

Je trouve qu'elle c'est moquée de moi depuis le début.

Merci

Pour information : un notaire touche 1 % d ' honoraires sur l ' actif dans un partage